

Modalités de paiement

Lors de votre passage en caisse, choisissez le moyen de paiement qui vous convient.



Carte bancaire



Carte Aurore



Carte de crédit IKEA



Carte cadeau IKEA



Chèque



Chèque cadeau

- Pour tout règlement par chèque, carte de crédit IKEA et carte Aurore, merci de présenter une pièce d'identité (le titulaire du chèque ou de la carte doit être présent).
- En cas de présentation d'un permis de conduire comme pièce d'identité, une seconde pièce sera systématiquement demandée.
- Une seconde pièce d'identité peut être également demandée pour tout paiement par chèque supérieur à 200€.

- Tout paiement par chèque peut faire l'objet d'un contrôle auprès du Fichier National des Chèques Irréguliers (FNCI) et d'une validation auprès d'un organisme certificateur.
- Les chèques d'entreprises sont acceptés sur présentation d'un extrait Kbis.
- Les devises étrangères et les chèques non compensables en France (y compris les TOM) ne sont pas acceptés.
- Certaines caisses signalées en magasin acceptent uniquement les paiements par cartes.

A compter du 31.12.2008, les chèques cadeaux BEST, Cadhoc, TIR GROUPE, ne sont plus acceptés chez IKEA.

